

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-256 du 28 Juin 1985

portant nomination à titre exceptionnel
et civil, dans l'Ordre National du Bénin,
du Camarade Séfou FAGBOHOUN, Industriel.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le Décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la Loi N° 65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1965 et 62-14 du 26 Février 1962 créant l'Ordre National du Bénin,
- VU le Décret N° 85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du GRAND CHANCELLIER de l'Ordre National du Bénin,
- SUR Proposition du Ministre des Enseignements Moyen, Général, Technique et Professionnel,
- VU la Décision N° 85-42/ANR/CP/P du 4 Juin 1985 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner une distinction honorifique au Camarade Séfou FAGBOHOUN, Industriel,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Est nommé à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang du 14 Janvier 1984

Camarade Séfou FAGBOHOUN,
Industriel.

.../...

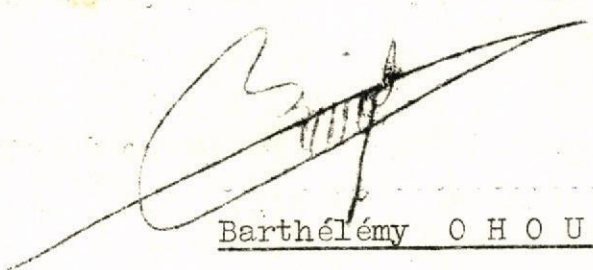
ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Juin 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu K E R E K O U.-

LE GRAND CHANCELLIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,



Barthélémy O H O U E N S.-

Ampliations : P R 8 - CC/PRPB 4 - Ministres 15 - Gde Chanc. 10 -
CP/ANR 4 - CPC 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - DPE-DIC-INSAE 6 - SPD 2 -
ONEPI 2 - IGE et ses Sections 4 - DCCT 1 - CSM 1 - UNB-FASJEP-
INSJA 6 - BN-DAN 4 - PREFETS 6 - JORPB 2 - Intéressé 1.-